

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PONT DE LA RUE MAPLE AU-DESSUS DE LA DÉCHARGE DU LAC KELLY À SUTTON

Sherbrooke, le 30 août 2016 – À la suite d'une inspection du pont situé entre les rues Pleasant et Highland au-dessus de la décharge du lac Kelly à Sutton, et de l'analyse des données recueillies, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports se voit dans l'obligation de réduire la circulation à une seule voie d'une largeur de 4,5 m sur cette structure.

Des panneaux d'arrêt seront installés de chaque côté du pont et les usagers devront circuler en alternance pour une période indéterminée.

Le Ministère procédera aux modifications et à l'installation de la signalisation requise le jeudi 1^{er} septembre.

De 2016 à 2018, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investira au total 4,7 milliards de dollars sur le réseau routier québécois, où plus de 2 100 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le site Web ou l'application Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation sur place est essentiel.

- 30 -

Informations : Nadège Tessier, conseillère en communication
Téléphone : 819 820-3280